

Une authentique garden-party très british

C'était une première hier soir sur la pelouse du quartier Lyautey. Alain Lambert a lancé Orne Link, le réseau des étrangers d'origine anglophone dans l'Orne. Chic et sympathique.

Le conseil général de l'Orne n'est pas l'Élysée mais sa garden-party vaut le détour. C'était une première hier soir sur les pelouses du quartier Lyautey, boulevard de Strasbourg. Alain Lambert, le président du conseil général, avait invité les étrangers de langue anglaise vivant dans l'Orne pour lancer Orne Link, un réseau leur étant destiné.

On estime que plus de 3 000 personnes seraient concernées, ce n'est pas rien. Des Britanniques, bien sûr. Mais pas seulement. L'Orne attire également des Irlandais, des Américains, des Australiens et des Néozélandais.

Un créateur de liens

Le conseil général leur a déroulé le tapis côté jardin, avec un jazz-band, des tentes pagodes blanches avec nappes de couleur sur les tables et des petits fours ad hoc. Rien ne manquait. Sauf le soleil peut-être. Mais après tout, les Anglais ne sont pas plus démunis que les Normands sous les nuages.

L'idée d'Alain Lambert, en créant Orne link, est de favoriser les échanges. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la promotion de l'Orne et de ses produits du terroir bien au-delà des frontières du département. « Orne Link est là pour vous aider à vous impliquer dans la politique locale, dans les associations, à apprendre le français, à nous apprendre l'anglais, démarrer une affaire, trouver un travail, connaître les services offerts par le conseil général, régler les formalités administratives », a déclaré Alain Lambert.

Orne Link, a précisé le président du conseil général, est aussi ouvert aux Français intéressés par les échanges



Le conseil général avait mis les petits plats dans les grands, hier soir, pour accueillir les Anglais vivant dans l'Orne.

culturels, les jumelages, aux professeurs de langues, aux étudiants, aux chefs d'entreprise souhaitant travailler à l'étranger, « Comme son nom l'indique, c'est un créateur de liens ».

Les 180 invités ont également

applaudi Ken Tatham, le maire anglais de Saint-Céneri-le-Gérei, incontournable hier soir. Initialement, ils devaient être beaucoup plus nombreux. Le conseil général avait enregistré 260 réponses positives. Sauf qu'Andy

Murray s'est invité en demi-finales de Wimbledon. Difficile de passer à côté d'un Britannique.

Arnaud TOUCHARD.

Justice

Un an de prison ferme pour agression sexuelle

Les faits se sont passés au cours de l'année 2003 dans un village près du Merlerault. Mais comme bien souvent, ils n'ont été révélés que tardivement par la petite victime qui, à l'époque, était âgée d'à peine 10 ans. Un « ami » de la famille, au cours d'une partie de cache-cache, avait eu envers elle des gestes déplacés.

Au cours de l'enquête, l'intéressé avait finalement reconnu les faits après avoir dit qu'il ne se rappelait pas. Par

la suite, l'expert psychiatre qui l'a examiné l'a qualifié de « **pédophile récidiviste** ».

Bien que régulièrement cité à l'audience, l'intéressé ne s'est pas présenté devant le tribunal qui l'a condamné à un an de prison ferme, assorti d'un suivi socio-judiciaire pendant cinq ans. Jean Pierre Martinetti, 42 ans, sera inscrit au fichier des délinquants sexuels et un mandat d'arrêt a été délivré contre lui.

Verbalisé, il se fait passer pour son neveu

En mai 2008, un Alençonnais, âgé de 37 ans, conduit le véhicule d'un ami. Il se fait verbaliser pour un excès de vitesse. Il ne peut présenter son permis de conduire, puisqu'il n'en a plus. Il se fait alors passer pour son neveu qui a dix ans de moins que lui. Les choses vont se gâter lorsque le neveu en question va recevoir l'amende

à payer.

Malgré l'insistance de son oncle et ne voulant pas payer pour lui, il va le dénoncer. L'intéressé reconnaît finalement les faits. Poursuivi pour usurpation d'identité et défaut de permis de conduire, il a été condamné, après délibéré, à trois mois de prison avec sursis et à une amende de 600 €.

Le cannabis débouche sur des violences et du racket

Ils sont deux Alençonnais à comparaître jeudi devant le tribunal : un frère jeune homme, jeune majeur, poursuivi pour trafic de stupéfiants et violences ; et un « costaud », 32 ans, poursuivi pour extorsion par violence, menace ou contrainte, du racket en langage courant, qui était là « pour jouer les gros bras », selon les termes de la présidente.

Les faits sont simples. Le premier a cédé à la victime, un mineur, un peu de résine de cannabis pour l'appâter et en lui disant qu'il paierait plus tard. L'argent tardant à venir, en avril dernier, le deuxième est intervenu et en

le frappant, l'a obligé à lui remettre une console de jeux, son téléphone portable et ses chaussures de sport qui n'ont été rendus que contre des euros. Les deux prévenus ont reconnu globalement les faits.

Après délibéré, le plus jeune a été condamné à trois mois de prison avec sursis, assorti d'un travail d'intérêt général de 120 heures et à une amende de 200 €. Le deuxième, Frédéric Vincent, actuellement sous le coup d'un sursis avec mise à l'épreuve, a été condamné à six mois de prison ferme.

Par dépit, il avait mis le feu à un container

Le 12 juin dernier, un Alençonnais âgé de 25 ans avait été surpris près de la gare SNCF en flagrant délit par les policiers, alors qu'il venait de placer sous une voiture un sac-poubelle qu'il avait enflammé. Juste auparavant, il avait mis le feu à un container à poubelles. Il avait expliqué son geste par le dégoût de ne pas pouvoir trouver de travail et une alcoolisation

importante.

Jeudi, devant le tribunal, le prévenu, inconnu de la justice, n'a pas donné d'autre explication. Après délibéré, il a été condamné à un an de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans avec trois obligations : soins, travail et indemnisation de la victime, en l'occurrence la Communauté urbaine d'Alençon qui recevra 51 €.

En semi-liberté, il prolonge la fête au mariage

Alors qu'il purgeait une peine en semi-liberté, un Alençonnais, récemment condamné et âgé de 30 ans, avait omis de réintégrer la maison d'arrêt d'Alençon à l'issue de sa semaine de travail. Il avait profité du week-end pour se rendre à un mariage et ne s'était présenté à la maison d'arrêt que le mardi matin. Il avait expliqué que, bénéficiant d'un week-end par mois de liberté, il avait obtenu du greffier

l'autorisation de s'absenter. Ce qu'a démenti formellement le fonctionnaire de l'administration pénitentiaire.

Son avocat a bien essayé de plaider la bonne foi de son client. Le tribunal, qui connaît sans doute trop le prévenu, titulaire de 18 mentions à son casier, ne s'est pas laissé impressionner par sa faconde : quatre mois de prison ferme.



Ça reste entre nous

En tête du peloton



C'était il y a une semaine. La Poste offrait 17 vélos réformés à l'association A Bicyclette. Non, le maire, Joaquim Pueyo, n'y prenait pas le départ du Tour de France. Pourtant, la

vie politique est faite, elle aussi, de contre-la-montre en solitaire, de cols hors catégories, de descentes acrobatiques, d'échappées groupées et de bras levés à l'occasion d'une victoire d'étape.

Les bouteilles du mal

Assignés en référé, l'Alençonnaise Marie-France Comte et son éditeur Pierre Gautier risquent de voir l'ouvrage *Normandie connexion* interdit. Ici, quand on parle de censure, on pense tout de suite à Auguste Poulet-Malassis avec *Les Fleurs du mal*, de Charles Baudelaire. Le roman de Marie-France Comte sur le trafic du calva est moins poétique, mais comme précédemment, ça en jette, non ?

Vos papiers ?

Au centre aquatique Alencéa, les

habitants de la communauté urbaine ont un tarif préférentiel. Pourtant, ils en usent peu et payent souvent le prix fort. Pourquoi ? Comme le fait remarquer l'élu de l'opposition alençonnaise Philippe Drillon, « il est rare, quand on va se baigner, de penser à prendre avec soi sa quittance d'électricité ». Venant d'un homme qui travaille chez EDF, c'est un avis éclairé.

Aussi loin, c'est du vice

Les problèmes techniques s'accroissent au centre aquatique Alencéa. Le plancher mobile qui ne bouge pas (lire page 8), les carreaux qui se décollent... Ceux-là, c'est une entreprise allemande qui les avait posés. En cas de vice de construction, on fait en principe revenir le responsable. Mais traverser toute la France pour recoller

du carrelage, est-ce bien durable ? On avait réglé la question des plombiers polonais ; n'ouvrons pas le dossier des carreleurs allemands.

Monde moderne suite...

Dans notre édition de jeudi, nous vous contions les affres du monde moderne. Lorsque votre ligne téléphonique ne répond plus et votre opérateur non plus. Il se trouve que le technicien est venu : le modem est mort (le dispositif de télécommunication, pas le parti de François Bayrou, quoique). Croyez-vous qu'il en aurait disposé d'un neuf dans sa voiture ? Que nenni. Peut-on aller en chercher un dans la boutique du centre-ville ? Pas mieux. Il faut commander. Encore une semaine sans téléphone et sans internet. C'était notre rubrique « On vit une époque moderne ».

Alençon en bref

Familles rurales entraide : des missions pour les demandeurs d'emploi en difficulté

L'association Familles rurales entraide (Afre), réunie dernièrement en assemblée générale, accueille et écoute les demandeurs d'emploi en difficulté. Elle propose des missions de travail, ponctuelles ou régulières, auprès des particuliers, entreprises, associations, collectivités locales, artisans... Ces missions peuvent être du ménage, du repassage, du jardinage, de l'entretien des espaces verts ou du petit bricolage. Son conseil d'administration a élu à l'unanimité Bernard Traguet président d'honneur. Un titre

qui ne l'empêche pas de continuer à siéger au conseil.

Bruno de Coupigny a été élu président ; Jacques Deparis, vice-président ; Patrick Frouard, trésorier et Monique Fontenelle, secrétaire. L'Afre est située à Alençon, 44, rue de Cerisé. Tél. 02 33 31 53 94 (afre@orange.fr).

L'association est également présente à Domfront, tél. 02 33 30 85 04 ; au Merlerault et à Courtomer, tél. 02 33 36 50 69 ; au Mêle-sur-Sarthe,

tél. 02 33 28 19 96 ou 02 33 31 53 94 ; à Mortagne-au-Perche et à Bellême, tél. 02 33 83 33 26.

GRAND DÉBALLAGE
3 et 4 juillet

-20% sur les articles en vitrine*
sauf articles soldés

* par escompte de caisse sur les prix marqués

SOLDES jusqu'au 28 juillet

CAMUS La Gulle des Orfèvres
Bijoutier-Joaillier
42, Grande-Rue - ALENÇON - 02 33 26 05 79

PUBLICITÉ

La route de demain pour nos communes

Le conseil général de l'Orne procède, en ce début juillet, à des travaux de reconstruction de la RD 262 à Céaucé. Le procédé retenu proposé par l'entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS, est original et innovant : il consiste à retraiter en place les matériaux de la chaussée existante au moyen d'un atelier spécifique : l'EMF 200.

Après fraisage, la machine enrobe les matériaux avec de l'émulsion de bitume et reconstitue la structure de chaussée en place.

Cette technique, par rapport aux travaux habituels, s'inscrit résolument dans une politique innovante de développement durable :

- **Économie de la ressource** non renouvelable tout d'abord : là où un chantier classique aurait nécessité l'apport de 2 500 T de matériaux neufs (sable, graviers...), la technique utilise les matériaux en place et se contentera d'une centaine de tonnes d'émulsion de bitume pour la régénération de la chaussée.

- **Économie d'énergie** ensuite : la mise en œuvre des revêtements routiers se fait généralement avec des enrobés, produits chauffés à 160° C ; l'EMF 200 opère à température ambiante (technique dite "froide"), consomme de ce fait infiniment moins d'énergie, rejette moins de CO₂ et



participe à un meilleur confort pour les agents de la mise en œuvre.

- **Moindre impact**, enfin, du chantier par rapport à son environnement : l'apport des matériaux, selon la technique classique, induit la circulation de nombreux poids lourds. Avec l'EMF 200, sur la RD 262, le trafic nécessaire au chantier sera divisé par 25 : diminution des

risques d'accident en traversée d'agglomération et moindre endommagement des routes environnantes ont également été les éléments décisifs pour le Conseil général de l'Orne.

Nul doute que cette technique EMF 200 préfigure les travaux d'entretien routier de demain, en droite ligne du "Grenelle de l'environnement".



113 bis, rue de la Chaussée - BP 241 - 61105 FLERS
tél. 02 33 62 25 85 - fax : 02.33.62.25.89